



«Collusion*, coup de Trafalgar ou flop pathétique ?...»

" *Collusion = entente secrète au préjudice d'un tiers..."

En préambule, la direction a manqué à sa parole, dans le cadre des NAO, n'aboutissant pas par manque de volonté de la direction de redistribuer les richesses de l'entreprise aux salariés. En effet, elle s'est engagée à définir la troisième date des réunions de NAO programmées, au lieu de cela, elle accorde une audience particulière à un syndicat qui n'a pas tardé à rédiger un tract pour se gausser des autres syndicats, sur la base d'une prime de 500 euros financée par les aides de l'état, donc, par les impôts des salariés. La réalité ? C'est qu'il manque notamment une troisième réunion de NAO avec tous les syndicats, dont la CGT écartée de cette audience noblement accordée à ce seul syndicat. Collusion ? "Entente secrète au préjudice d'un tiers", oui, au préjudice des salariés dans ce cas, puisque ils payent avec leurs impôts, la déduction fiscale de notre entreprise, au profit des actionnaires. Encore, bravo, félicitations, accordées à ce syndicat, qui non content d'avoir négocié le poids des chaînes, négocie aujourd'hui, l'absence d'augmentation pour les bas salaires.

Derrière ce flop lamentable, se cachent des vérités avec des conséquences :

- Selon la Direction : *Augmentations individualisées, a) calcul issu des salariés dont le salaire est supérieur au salaire médian =+2%(dont 0,2% en cours d'année) et b) un calcul issu de salariés dont le salaire est inférieur au salaire médian. La somme de ces deux calculs constituera l'enveloppe d'augmentation disponible pour l'ensemble des collaborateurs (duel que soit leur niveau de rémunération) qui représente 1,55% de la masse salariale totale.*
- Alors que les NAO battent leur plein, la Direction et un syndicat (RGPD oblige) négocient, dans le dos des autres syndicats, une modification des véritables propositions présentées en réunion. Au lieu d'une augmentation prévue de 2 % sur l'année comme exprimée en réunion et comité de groupe, la Direction a décidé unilatéralement d'attribuer une prime de 500 € à tous les salaires inférieurs à 43000€. Cette prime n'est versée qu'une seule fois. Ce qui veut dire qu'à partir de 2023, les collaborateurs non augmentés perdront 400 €/an. Coup de Trafalgar ? Monsieur Montjotin s'était engagé pour 2% d'augmentations. Grâce à un syndicat, nous passons donc à 1,55% et une prime qui ne sera jamais une augmentation de salaire. Pire encore, avec ce fameux tract de ce syndicat qui se gausse, cette prime n'est pas soumise à cotisation de retraite !

Non seulement la direction avec l'aide d'un syndicat hypothèque les salaires à moyen terme, mais en plus ils mentent aux salariés par omission, pour ce syndicat, en ne précisant pas dans un tract d'autosatisfaction :

- que les augmentations seront, en contrepartie, réduites de 2 % à 1,55 %,
- que ces primes vont permettre à la Direction de ne pas payer de cotisations sociales, donc de faire des économies puisque l'enveloppe globale des primes est maintenue, ce sont donc les actionnaires qui vont s'enrichir. Comment dans ces conditions, un syndicat peut-il se vanter d'une telle réussite avant les élections !

La CGT dénonce la déclaration mensongère de la Direction dans son mail aux managers, la vérité c'est que la CGT avait proposé un certain nombre d'avancées (voir tract NAO n°1) sur la base d'augmentations générales. Néanmoins, dans cette déclaration, la Direction a écouté une partie des revendications de la CGT : elle mettra en œuvre des entretiens avec les femmes enceintes et les personnes avec handicap pour adapter leur poste de travail

La CGT dénonce le manque de parole de la direction, et demande à celle-ci la mise en place de la véritable 3^{ème} réunion de négociation obligatoire prévue à la loi. La CGT dénonce les agissements d'un syndicat qui fait fi des véritables intérêts des salariés, qui signe des accords intolérables, notamment sur le temps de travail, avec une forme de compromissions, qui permettent les surcharges de travail que nous constatons tous, qui tente d'insérer dans des accords, des réunions exclusivement en présentiel en période de COVID, méprise le personnel féminin. Ce n'est pas un hasard si 3 élu(e)s de ce syndicat ont décidé de rejoindre la CGT. La Direction se joue de ce syndicat qu'elle bichonne puisque si servile. Ne vous laissez pas abuser par des tracts mensongers, vos droits et intérêts sont bafoués. Réfléchissez avant de voter !

Collusion, coup de Trafalgar ou flop pathétique pour des syndicats en perte de vitesse, tout ça pour gagner des adhésions, des votes aux futures élections,... Au final, ce sont les salariés qui décideront !

Les représentants CGT : Carine Arnoult, Sandrine Belot, Aline Gaulupeau, Corinne Bertrand, Gilles Habiche et Richard Letourneur

Aidez-nous, adhérez au bon syndicat et défendez vos droits ! [http://cgtsocotec.free.fr/](http://cgtsocotec.free.fr) le 15 décembre 2021